

N/REF : 3/04/2024 8H31 C:262796 I:33809

V/Email reçu le Mercredi 03/04/2024 à 8H31

AARTS PLOMBERIE

**11 RUE GERARD DE NERVAL
38400 ST MARTIN D HERES**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION

Résidence de - 2ans/Prof.

Cf localisation

38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 03 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : AARTS PLOMBERIE 45 AVENUE DE L OBIOU 06 50 43 08 76

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT REGARD EU EXTERIEUR

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

INTERVENTION EN ASTREINTE LE 02/04/2024

DEBOUCHAGE CANALISATION EU EXTERIEUR DEPUIS LE REGARD SUR LA PELOUSE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	176,90
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	88,45

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN